

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Retiré

N° DN117

AMENDEMENT

présenté par

Mme Récalde, Mme Pic, M. Garot, Mme Santiago, M. Saint-Pasteur, M. Sother, M. Aurélien Rousseau, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 20, insérer l'alinéa suivant :

« Dans un délai de six mois après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement élabore une stratégie française pour l'industrie de défense européenne. Celle-ci déclinera notamment les domaines de coopération prioritairement ciblés afin de crédibiliser un épaulement conventionnel coordonné entre Européens, ainsi que les mesures prévues pour améliorer l'accès des acteurs français – privés comme publics – aux financements européens de défense, notamment le Fonds européen de la défense ou l'instrument « Agir pour la sécurité en Europe » (SAFE). »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés plaide pour l'élaboration d'une stratégie française pour le développement d'une industrie de défense européenne. Celle-ci déclinera notamment les domaines de coopération prioritairement ciblés afin de crédibiliser un épaulement conventionnel coordonné entre Européens, ainsi que les mesures prévues pour améliorer l'accès des acteurs français – privés comme publics – aux financements européens de défense, notamment le Fonds européen de la défense ou l'instrument SAFE.

La création récente d'un « plateau européen » par la Direction générale de l'armement, que nous avons appelée de nos vœux par le biais d'un amendement de groupe sur le projet de loi de finances pour 2026, souligne la nécessité d'une clarification sur la façon dont les acteurs français doivent s'organiser pour renforcer l'efficacité et la cohérence de leurs actions au niveau européen.

En outre, l'élaboration d'un nouveau livre blanc que nous appelons de nos vœux et auquel le Parlement devra être associé en amont, impose une réflexion stratégique approfondie sur les enjeux

de défense à l'échelle européenne.
La période est d'autant plus cruciale que la demande et la compétition sur le marché européen (y compris entre Européens) s'intensifient sous l'effet d'une augmentation massive des budgets de défense, ce qui appelle la France à se doter d'une vision ambitieuse et structurée pour répondre efficacement aux enjeux collectifs et garantir la place des industriels français dans ce contexte de concurrence.